



Visites guidées Groupes 2022

Liste des participants

Visite guidée prévue le :

La liste des participants est à fournir pour toute demande visite guidée. Toute personne non-inscrite sera refusée lors du déroulement de la visite.
Le décret du 21 juin 2020 a modifié l'article 3 du décret du 31/5/20 afin d'autoriser le dépassement de la taille de 10 personnes pour les "**visites guidées organisées par des personnes titulaires d'une carte professionnelle**" (cf. article , I, 5° du décret n° 2020-759)

	Nom	Prénom	numéro de téléphone portable	Email
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

	Nom	Prénom	numéro de téléphone portable	Email
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				